

Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale |
Séance du 3 février 2026

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2026-02-03-3 | Budget Annexe de la Résidence Autonomie
Ambroise Croizat - Budget Primitif 2026
Rapporteur** Moyse Joachim

Nombre de conseillers en exercice : 17
Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 13
Nombre de pouvoir : 4
Nombre d'excusés : 0
Convoqué le 29 janv. 2026

L'an deux mille vingt-six, le 03 février, À 17H30, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse , Président.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moyse , Madame Nicole Auvray , Madame Murielle Mour, Madame Catherine Olivier, Monsieur Francis Schilliger, Madame Florence Boucard, Madame Karine Pégon, Madame Véronique Brard-Wulfranc, Monsieur Jean Pierre Mirey, Madame Annie Geslin, Monsieur Jacques Dutheil, Monsieur Alain Goussault, Madame Danielle Boulais.

Etaient excusés avec pouvoir :

Madame Marie-Pierre Rodriguez donne pouvoir à Madame Karine Pégon, Madame Laëtitia Le Behec donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Madame Michèle Henry donne pouvoir à Madame Nicole Auvray , Monsieur Didier Burg donne pouvoir à Madame Danielle Boulais.

Etaient excusés sans pouvoir :



Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L1612-11,
- Le Code de l'Action Sociale et des familles, notamment son article L123-8
- L'instruction budgétaire et comptable M22,
- La délibération n°2017-10-23-27 autorisant la création du budget annexe « Résidence Autonomie Ambroise Croizat »,

Le Conseil d'administration décide :

- D'adopter le budget primitif Résidence Autonomie pour l'exercice **2026** comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	12 240.81	12 240.81
Mouvements réels	12 240.81	12 240.81
Mouvements d'ordre	0.00	0.00
SECTION DE FONCTIONNEMENT	395 575.00	395 575.00
Mouvements réels	395 575.00	395 575.00
Mouvements d'ordre	0.00	0.00
TOTAL GENERAL DES MOUVEMENTS	407 815.81	407 815.81

Résultat du vote :

Par : 17 voix pour

Pour extrait conforme,
Le président du CCAS



Le secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 09/02/2026

Identifiant de télétransmission : 076-267600534-20260203-2026-02-03-3-DE

Publié ou notifié : **18 FEV. 2026**